



**HAUT-COMMISSARIAT DE LA RÉPUBLIQUE
EN POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Cabinet

Section de la communication interministérielle

Papeete, le 14 mars 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Rencontre avec le maire de Mahina :
les services du Haut-commissariat aux côtés des communes en matière de
sécurité civile en cas d'événement naturel majeur**

Les services du Haut-commissariat apportent par anticipation leur expertise et leur technicité aux communes de Polynésie française en matière de dispositif de réponse de sécurité civile en cas d'événements majeurs. En effet, les Tavana ont un rôle primordial dans le dispositif de réponse de sécurité civile, en lien avec les services de l'Etat et du Pays, avec pour objectif premier : la sauvegarde de la vie humaine.

Avec un trait de côte de 8 km qui l'expose à de multiples risques naturels, Mahina est un exemple à suivre en matière de réponse de sécurité civile.

M. Damas TEUIRA, maire de Mahina et ses équipes ont présenté hier à M. Raymond YEDDOU, Chef des subdivisions administratives des îles du Vent et des îles Sous-le-Vent, à M. Christophe DESCHAMPS, Directeur de cabinet du Haut-commissaire et au colonel Pierre MASSON, Directeur de la protection civile au haut-commissariat leurs avancées dans ce domaine :

- la mise à jour de leur Plan communal de sauvegarde (PCS) qui organise les moyens de secours et planifie l'action des services communaux en cas de cyclone, de tsunami ou d'inondations et d'éboulements occasionnés par de fortes pluies. Mahina est d'ailleurs l'une des premières communes de Polynésie française à s'être dotée d'un PCS en 2011.

- le schéma d'évacuation en cas d'alerte tsunami. La commune de Mahina est en avance avec l'installation prochaine d'une signalétique dédiée visant à faciliter la mise à l'abri des populations exposées. Ces panneaux de signalisation viennent d'être financés par l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux à hauteur de 2 113 632 Fcfp, soit 80 % de la dépense.

- les mesures de sécurité en cas de fortes pluies ou d'inondations. Dès l'annonce d'une vigilance météorologique, le PCS de la commune de Mahina prévoit de placer en pré-alerte son poste de commandement communal (PCC) et de mobiliser rapidement ses moyens : sapeurs-pompiers, police municipale et services techniques.

Enfin, l'organisation régulière d'exercices permet aux services communaux de Mahina d'être réactifs et coordonnés. Ces exercices sont l'occasion de réactualiser leur PCS en adaptant les contraintes d'évacuation à l'organisation des moyens d'ordre public.